

**MON AVENIR ?**  
UNE FORMATION, UNE EXPÉRIENCE,  
UN MÉTIER !



# **Dossier de presse**

## **La Semaine de l'alternance**

Édition 2019

### **à Nouméa, Ouvéa, Poindimié et Koné**

#### Contacts presse

CANC : Romane Chatellard – 24 31 62 / romane.chatellard@canc.nc

CCI-NC: Sophie Pecquet – 24 34 53 / s.pecquet@cci.nc

CMA-NC : Laure Le Gall – 28 02 63 / laure.legall@cma.nc

# La Semaine de l'alternance 2019

**Après les succès des trois éditions précédentes, les trois Chambres consulaires s'associent à nouveau pour proposer, du 28 juin au 5 juillet sur tout le territoire, la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'alternance. Cet événement promeut et valorise un cursus diplômant qui a largement fait ses preuves et offre aux apprenants, jeunes et moins jeunes depuis la réforme, une véritable voie de réussite et d'insertion professionnelle et sociale.**

La réforme de l'alternance, instaurée à la rentrée 2019, a notamment fusionné les contrats d'apprentissage et de qualification pour créer un contrat rénové unique d'alternance, sans limite d'âge.

Issu d'une longue tradition, ce mode de formation mêlant théorie et pratique en entreprise est l'ADN de nombreux métiers, qui parfois ne s'apprennent et ne se transmettent que par ce biais. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat soutiennent depuis plus de 30 ans ce dispositif et jouent un rôle essentiel dans le transfert des compétences en proposant de manière agile des formations adaptées aux besoins des entreprises calédonniennes et à l'évolution des métiers.

## La Semaine de l'alternance, coup d'envoi du recrutement pour la rentrée 2020 !

Les Chambres consulaires souhaitent **mettre en lumière la spécificité des formations par alternance**, qui mènent à un grand nombre de métiers, et garantissent aux apprenants un emploi qualifié et aux entreprises un salarié compétent formé à leurs besoins spécifiques.

Métiers de l'agriculture, du paysage, du bâtiment, du commerce, de l'industrie, des services à la personne (coiffure et esthétique) ou à l'entreprise (numérique, comptabilité, logistique...), de l'alimentation et de la santé : **l'alternance propose des formations à près de 30 métiers**. Les diplômes vont du **CAP** au **Bachelor**.

L'événement a également pour objectif de lancer de manière forte le **recrutement pour la rentrée 2020**.

**Plus de 400 places en 1<sup>re</sup> année** sont ouvertes au sein des trois Centres de formation par alternance (CFA) consulaires. Pour y accéder les candidats devront, une fois le métier choisi, compléter un dossier d'inscription, passer des tests écrits, rencontrer un conseiller du CFA pour un entretien de motivation, et enfin trouver leur entreprise formatrice afin que puisse être conclu le **contrat d'alternance**.



→ **Accès grand public**  
**Jeunes, familles et demandeurs d'emploi**

## UNE INITIATIVE POUR TOUS !

La semaine de l'alternance est destinée à tous les publics souhaitant s'orienter vers une formation professionnelle. L'évènement marque le coup d'envoi des pré-inscriptions pour la rentrée 2020.

### **RENCONTREZ LES PARTENAIRES D'ORIENTATION ET D'INSERTION**

Découvrez l'alternance : les secteurs concernés, les métiers, les diplômes auxquels conduisent les formations. Demandez conseil auprès des équipes administratives et pédagogiques des CFA : conseillers entreprise, formateurs. Venez à la rencontre des alternants pour échanger sur leur parcours et entendre leurs témoignages.

### **FORMEZ-VOUS AUTREMENT AVEC L'ALTERNANCE !**

Ce système de formation garantit une formation diplômante, professionnelle et directement connectée aux besoins des entreprises. L'alternant signe un contrat de travail et perçoit un salaire. Tantôt en cours au centre de formation et tantôt avec son tuteur d'entreprise, la formation alterne entre théorie et pratique professionnelle. Les taux de réussite aux examens frôlent parfois l'excellence et, à l'issue de la formation, on note plus de 80 % d'insertion professionnelle.

# LE PROGRAMME

## DU 28 JUIN AU 5 JUILLET 2019

**NOUMÉA** **VENDREDI 28 JUIN** ➤ 9h30-16h30

**SAMEDI 29 JUIN** ➤ 8h30-12h

Salle d'honneur de la Mairie,  
Inauguration avec les officiels vendredi 28 juin à 9h

FORUM DE  
L'ALTERNANCE

- **Espace orientation et insertion** : aide à l'élaboration du projet professionnel et au choix de la formation avec les différents organismes. En partenariat avec le RIIFE
- **Espace centres de formation par alternance** : aide individualisée des conseillers sur les techniques de recherche d'entreprise, la préparation à l'entrée en formation
- **Espace salon** : rencontres et entretiens avec des alternants, échanges avec les acteurs du contrat d'alternance
- **Espace forum** : réunions d'information collective
- **Espace information et inscription** : documentation, présentation des formations et pré-inscription avec le Point A
- **Espace exposition** : affichage concours selfie CFA « Mon tuteur et moi »

**OUVÉA** **LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET** ➤ 10h30 -16h30

**MARDI 2 JUILLET** ➤ 9h-12h30

Au forum des collègues à Fayahoué et à l'EPEFIP

- **Tournées du bus Point A**, à la rencontre des collégiens, des jeunes et leur famille, et des demandeurs d'emploi. En partenariat avec l'EPEFIP
- **Découverte** du système de l'alternance
- **Présentation** des diplômes et des métiers
- **Informations** sur les modalités et calendrier d'inscription en CFA

**NOUMÉA** **MERCREDI 3 JUILLET**

> Le matin à la CCI alternance, 14 Rue de Verdun  
> L'après midi au CFA de la CMA, à Nouville

- **Journée portes ouvertes** des CFA
- **Rencontre** des acteurs de l'alternance
- **Échange** avec les alternants et leurs formateurs
- **Visite** des ateliers du CFA

JOURNÉE  
PORTES  
OUVERTES

**POINDIMIÉ** **JEUDI 4 JUILLET** ➤ 8h -15h

**KONÉ** **VENDREDI 5 JUILLET** ➤ 8h -15h

- **Tournées du bus Point A**, à la rencontre des collégiens et lycéens, des jeunes et leur famille, des demandeurs d'emploi et des stagiaires RSMA. En partenariat avec la MLIJ NORD, CAP emploi et le RSMA
- **Découverte** du système de l'alternance
- **Présentation** des diplômes et des métiers
- **Informations** sur les modalités et calendrier d'inscription en CFA

La Semaine de l'alternance concerne, **dans les trois provinces**, à la fois **les entreprises** qui voudraient s'informer sur ce mode de recrutement et **le public**. Ils pourront :

- comprendre le fonctionnement de l'alternance,
- découvrir les métiers des différents secteurs concernés et les formations,
- dialoguer avec des alternants actuellement en formation,
- rencontrer les représentants des centres de formation,
- être accompagné dans un choix d'orientation ou de recrutement,
- retirer un dossier d'inscription pour une formation proposée dans un des 3 CFA,
- connaître les conditions pour devenir tuteur d'un alternant.

## **L'alternance, une voie de réussite et un tremplin vers l'emploi**

### **Une formation et un diplôme opérationnel**

Avec un taux exceptionnel d'insertion de plus de 80 %, l'alternance est une voie privilégiée d'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle. Ce modèle pédagogique, qui alterne cours théoriques et techniques en centre de formation et immersion en entreprise, confère aux apprenants une véritable approche du métier grâce à une mise en situation réelle qui les rend opérationnels très rapidement.

### **L'intégration au monde du travail**

Les alternants ont un double statut d'étudiant et de salarié, et font partie du monde du travail. Sous contrat d'alternance, ils sont dotés d'une couverture sociale, perçoivent un salaire évolutif compris entre 50 % et 85 % du SMG en fonction de l'âge et du diplôme préparé, et acquièrent autonomie et sens des responsabilités.

### **Un métier et un emploi**

Choisir l'alternance, c'est donc intégrer le marché du travail de manière progressive avec une vraie expérience de l'entreprise. Les diplômés ont ensuite le choix de poursuivre leur cursus ou d'intégrer le monde du travail. Plus de la moitié des alternants sont embauchés par leur entreprise d'accueil à l'issue de leur formation.

### **Un accompagnement personnalisé**

Au sein de l'entreprise, l'alternant est accueilli et suivi par un tuteur qui lui apprend son métier, lui transmet ses techniques, l'accompagne, évalue sa progression et est garant de la bonne acquisition des savoirs et savoir-faire, en conformité avec les référentiels pédagogiques du diplôme visé. Chaque alternant est également entouré par des conseillers et des formateurs du CFA. La relation étroite entre l'entreprise et le CFA permet de guider l'alternant jusqu'à l'obtention de son diplôme.

## Pour les entreprises, des recrues qualifiées et opérationnelles

### Des formations en adéquation avec les besoins du terrain

Les formations proposées par la voie de l'alternance sont adaptées aux besoins et attentes des entreprises et du territoire. Le geste et la pratique occupent une place centrale dans la pédagogie. Pendant un, deux ou trois ans, l'entreprise intègre un salarié motivé qui sera formé à ses méthodes et à sa propre culture.

### Recruter en étant assuré des compétences

Accueillir un alternant permet aux entreprises d'anticiper leurs recrutements et de dynamiser leur organisation interne. C'est aussi former de futurs collaborateurs rapidement autonomes, opérationnels et impliqués dans la vie de l'entreprise. C'est enfin disposer à terme des compétences qu'elles recherchent en ayant l'assurance du savoir-faire et du savoir-être de la personne recrutée.

### Un investissement citoyen

L'entreprise qui fait le choix de l'alternance y consacre du temps, de l'énergie et un effort pédagogique. Elle fait ainsi un investissement pour l'avenir. Non seulement pour l'avenir de sa propre structure, mais plus largement pour l'avenir de son secteur d'activité et pour celui de la jeunesse. Elle s'engage financièrement, mais surtout humainement auprès de l'alternant, qu'elle intègre au sein de ses équipes et qu'elle met en contact avec sa clientèle. L'entreprise est actrice et partie prenante de la formation, elle participe directement à la montée en compétence des jeunes de Nouvelle-Calédonie : elle a une action citoyenne.

### Un accompagnement

Chaque entreprise qui accueille un alternant bénéficie d'un accompagnement personnalisé par la Chambre consulaire dont elle dépend. Les conseillers et les formateurs des CFA suivent et conseillent le tuteur. Le tuteur est le référent de l'alternant dans l'entreprise. Dirigeant ou salarié, il est responsable de la formation de l'alternant tout au long du contrat. Des formations gratuites lui sont dispensées afin de le préparer au mieux à cette mission.

### Des avantages financiers

L'entreprise employeuse est exonérée de charges sociales concernant l'alternant. Elle bénéficie également d'une aide au tutorat versée à l'entreprise pour chaque contrat d'alternance signé.

## Les Chambres consulaires, actrices clés de l'alternance

**Les trois Chambres consulaires de Nouvelle-Calédonie portent l'alternance avec conviction.** Leur vocation par essence est de représenter et défendre les intérêts des entreprises et de proposer à leurs ressortissants et aux organisations professionnelles des solutions adéquates. Les chefs d'entreprise élus à la tête des Chambres consulaires œuvrent au quotidien pour les entrepreneurs.

L'alternance est donc un de leur **cœur de métier**. Elles proposent des formations adaptées aux exigences des entreprises avec qui elles entretiennent des relations étroites. Couvrant à elles trois une large palette de secteurs d'activité, CANC, CCI-NC et CMA-NC ont une véritable connaissance des métiers et du tissu économique local, ce qui leur permet de proposer des formations au plus près des besoins. Elles font preuve de grande réactivité et rapidité d'adaptation dans l'ouverture ou la fermeture de sections, en fonction des demandes du terrain.

Via leur centre de formation par alternance respectif, elles informent, recrutent, forment et accompagnent alternants et entreprises durant tout le cursus de formation. Depuis plus de 30 ans, **près de 8000 jeunes** ont été diplômés des CFA et intégrés au marché de l'emploi.

**Les équipes pédagogiques** des CFA jouent un rôle :

- **auprès des alternants** : elles valident l'adéquation de leur projet avec la formation souhaitée, accueillent les candidats pour les conseiller dans leur recherche d'entreprise, assurent le suivi de la signature des contrats d'alternance, soutiennent les alternants dans les difficultés rencontrées telles que besoin de financement, problèmes de transport, de logement...
- **auprès des entreprises** : celles-ci sont accompagnées dans le recensement de leurs besoins. Afin d'optimiser les chances de réussite dans l'intégration des alternants, les tuteurs bénéficient d'un accompagnement et de formation.

**Les formateurs sont issus du monde de l'entreprise** et sont pour la grande majorité des professionnels en activité. Ils offrent ainsi aux alternants un enseignement en prise directe avec la réalité des entreprises.

**+ de 2500 visites sont effectuées chaque année au sein des entreprises** pour le suivi des alternants et de leur tuteur par les 3 CFA.

**Dispositif interconsulaire d'information, le Point A** renseigne les candidats, les oriente vers un métier et les positionne pour les formations.

## L'ÉVÉNEMENT

- La 4<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'alternance est organisée par la Chambre d'agriculture (CANC), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-NC) et la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA-NC).
- Du vendredi 28 juin au vendredi 5 juillet 2018.
- À Nouméa, Ouvéa, Poindimié et Koné.

## LES OBJECTIFS

- Faciliter l'orientation des jeunes et des personnes en reconversion, ainsi que l'information des familles et des entreprises en présentant l'ensemble des formations proposées en Nouvelle-Calédonie. La Semaine de l'alternance marque le début de la période de recrutement pour la rentrée 2020.
- Faire connaître dans les trois provinces ces formations permettant l'accès à un grand choix de métiers qui garantissent aux alternants un emploi qualifié, et aux entreprises un futur salarié compétent, formé à leurs besoins.

## L'ALTERNANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Une formation qui établit un pont entre les entreprises calédoniennes en recherche de compétences opérationnelles et les personnes dès 16 ans désireuses d'obtenir une expérience valorisée par un diplôme reconnu.
- Un dispositif mis en œuvre par les Chambres consulaires qui pilotent des centres de formation par alternance disposant de moyens matériels et humains adaptés aux besoins des entreprises locales mais aussi uniques dans la région francophone du Pacifique.
- Une formation professionnelle qui propose une pédagogie basée sur l'alternance avec une durée de présence en entreprise supérieure à celle passée au sein des CFA.
- Un itinéraire concret d'acquisition de connaissances théoriques et d'aptitudes pratiques pour maîtriser un métier, comprendre l'entreprise, acquérir les savoir-faire et savoir-être indispensables, et ainsi accroître les aptitudes à être rapidement intégré dans les entreprises.
- Des taux de réussite élevés.

## DIPLÔMES ET SECTEURS CONCERNÉS

- Du CAP au Bachelor.
- Secteurs : agriculture, paysage, bâtiment, commerce, industrie, services à la personne, services à l'entreprise, alimentation, santé.

## LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Les personnes formées en alternance acquièrent non seulement un diplôme, mais aussi une expérience et un métier. Les formations sont conçues au plus près des besoins des entreprises et du territoire.

## QUELQUES CHIFFRES

- Des formations à près de **30** métiers différents
- **400** places disponibles en 1<sup>re</sup> année au sein des 3 CFA consulaires
- Près de **700** alternants formés chaque année de la première à la dernière année, toutes sections confondues
- + de **500** entreprises formatrices d'alternants
- **90 %** de taux de réussite aux examens
- + de **80 %** de taux d'insertion (poursuite d'étude ou entrée dans la vie active)
- Près de **8000** jeunes diplômés depuis 30 ans



**MON AVENIR ?**  
UNE FORMATION, UNE EXPÉRIENCE, UN MÉTIER !

**DU 28 JUIN AU 5 JUILLET 2019**  
NOUMÉA | OUVÉA | POINDIMIÉ | KONÉ



Point A-NC



## Contacts presse

CANC : Romane Chatellard – 24 31 62 / romane.chatellard@canc.nc

CCI-NC: Sophie Pecquet – 24 34 53 / s.pecquet@cci.nc

CMA-NC : Laure Le Gall – 28 02 63 / laure.legall@cma.nc